

Appel à l'action du CII



COVID-19

1 Accorder d'urgence la priorité à l'accès rapide à des équipements de protection individuelle (EPI), de qualité, adéquats et en quantité suffisante, pour les infirmières et les autres agents de santé

Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que la production de ces équipements soit rapidement accrue pour faire face à la pandémie et optimiser les chaînes logistiques en vue de la prompt distribution du matériel. Les fabricants et les entreprises pouvant apporter leur concours doivent se proposer et se hâter d'augmenter la production ou de réoutiller les lignes de fabrication de matériel médical (tel que les EPI).

En s'en remettant à leur jugement professionnel dans le cadre des directives nationales / internationales fondées sur des données probantes, les infirmières sont les mieux placées pour choisir l'EPI le mieux adapté, d'après leur évaluation du contexte dans lequel elles interviennent. L'usage des pratiques et des précautions doit intégrer une évaluation du risque par l'agent de santé au point d'accès aux soins.

2 Veiller à ce que toutes les infirmières reçoivent une formation appropriée en matière de prévention et de lutte contre les infections, reposant sur des données factuelles, ainsi que les toutes dernières directives et matériels de formation propres à la COVID-19

Tous les agents de santé doivent avoir accès à une formation sur la prévention et la lutte contre les infections suivant une approche systématique et globale de l'ordre des priorités de lutte. Cela comprend l'usage de contrôles techniques éliminant ou réduisant les dangers ou établissant une barrière entre le travailleur et le danger ; des contrôles administratifs intégrant des protocoles et des politiques ; et des EPI.

Les infirmières doivent être tenues informées des nouvelles directives propres à la COVID-19 et des progrès / changements de politiques / procédures à mesure que sont dévoilées de nouvelles informations sur ce virus. De telles informations doivent être communiquées au personnel infirmier de façon appropriée et en temps utile.

Le travail en situation de pandémie peut poser des problèmes déontologiques et les infirmières doivent recevoir des directives déontologiques et des cadres de valeurs procédurales pour les aider à prendre des décisions.

3 Protéger la santé et le bien-être des infirmières et des autres agents de santé

Les infirmières constituent le plus grand groupe de professionnels de santé en première ligne dans la lutte contre la COVID-19 : leur sécurité et leur bien-être doivent constituer une priorité pour les pouvoirs publics et les organisations de soins de santé. Des stratégies doivent être élaborées et mises en œuvre pour réduire la charge physique et psychosociale des infirmières.

Les pouvoirs publics doivent assurer l'accès aux possibilités d'aide et d'accompagnement psychologiques.

Les employeurs doivent surveiller et atténuer la fatigue en assurant des plages de repos appropriées durant le travail et du temps pour récupérer entre deux services.

Les infirmières qui entrent dans la catégorie à haut risque, en raison de leur âge et / ou d'antécédents médicaux (p. ex., grossesse, immunodéficience), doivent être redéployées dans des zones où le risque d'infection est moindre.

L'exposition à la COVID-19 sur le lieu de travail est considérée comme une exposition professionnelle par l'OMS et la maladie en résultant comme une maladie professionnelle. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les agents de santé infectés soient indemnisés, bénéficient de services de soins et de rééducation.

4 Rapidement mettre en œuvre / étendre les systèmes globaux de surveillance pour suivre et enquêter sur l'infection des agents de santé

La détection précoce de la COVID-19 chez les agents de santé est un dispositif de protection important pour les populations susceptibles d'entrer en contact avec eux. Le dépistage de la COVID-19 doit être prioritaire pour les agents de santé dispensant des soins directs aux patients. Ils doivent être testés s'ils présentent des symptômes ou s'ils ont été en contact direct avec des patients testés positifs à la COVID-19 (ou suspectés de l'être) sans porter d'équipement de protection approprié. Les meilleures pratiques évoluant avec l'augmentation des données factuelles et des ressources, les tests des agents de santé devraient s'inscrire dans le même cadre.

Il est essentiel que les pouvoirs publics créent des systèmes globaux de surveillance et de collecte de données afin de fournir des informations actualisées sur les taux d'infection parmi les personnels infirmiers et de santé durant la pandémie.

5 Assurer la protection financière et l'indemnisation des infirmières

Les infirmières travaillant occasionnellement, notamment les infirmières libérales, intérimaires et à temps partiel, constituent une part importante des effectifs infirmiers de nombreux pays. Elles sont particulièrement importantes lorsque le personnel infirmier permanent et à plein temps ne peut plus satisfaire la demande. Elles doivent bénéficier d'une couverture maladie appropriée.

Les infirmières font des heures supplémentaires pour répondre aux besoins en matière de soins : elles doivent être correctement rémunérées pour toutes les heures travaillées.

Une aide financière doit être envisagée pour soutenir les agents de santé en première ligne et exposés à un risque accru de contact avec la COVID-19.

Les pouvoirs publics doivent allouer des fonds d'urgence pour assurer la prise en charge des enfants des infirmières et couvrir les pertes de salaire dues à la maladie ou à la mise en quarantaine.

6 Donner une réponse sûre et efficace en matière d'enregistrement et de réglementation lorsque le personnel infirmier croît rapidement

Dans de nombreux pays, il est demandé d'augmenter rapidement le nombre d'infirmières diplômées et d'autres praticiens, en accélérant notamment la remise des diplômes aux étudiants en soins infirmiers ou en rappelant les infirmières à la retraite. Ces stratégies doivent continuer de garantir que la sécurité des populations est la considération primordiale et peuvent être efficacement soutenues par les associations nationales d'infirmières (ANI), qui disposent de l'expertise requise pour veiller à ce que toute augmentation du personnel soit solide et envisagée de façon stratégique. Les ANI peuvent soutenir un processus visant à maintenir un personnel compétent et apte.

7 Déployer le personnel infirmier de façon sûre et efficace dans les secteurs particulièrement complexes et où la demande est forte, lorsque le besoin s'en fait sentir

Lorsqu'il y a pénurie d'infirmières spécialisées en raison d'une forte demande et d'environnements particulièrement complexes, il faut soigneusement organiser l'affectation d'infirmières à d'autres fonctions que leurs fonctions traditionnelles en prenant en considération la sécurité des patients et la compétence professionnelle. Ces infirmières ont besoin d'être protégées sur les plans physique, émotionnel et juridique. En outre, les infirmières déployées doivent bénéficier d'apprentissage, de formation, de mentorat et de supervision.

Les cadres dirigeants infirmiers sont les mieux placés pour élaborer, guider et mettre en œuvre ces politiques ou protocoles.

8 Encourager, mettre au point et appuyer de nouveaux modèles de soins et d'innovation

Des approches innovantes de la fourniture de soins doivent rapidement être mises au point pour répondre aux besoins des populations. Les modèles de soins dirigés par des infirmières peuvent faciliter l'accès à des soins de qualité et ont démontré qu'ils améliorent les résultats de santé.

Le financement et l'usage de la santé numérique et des soins virtuels sont vivement encouragés. Il est démontré que la télésanté, par exemple, améliore l'accès aux soins et réduit le risque de transmission des infections.

9 Marques de soutien du grand public et reconnaissance de la valeur des infirmières pour la société

Cette pandémie a braqué les projecteurs sur les soins infirmiers au-delà de ce que l'on pouvait imaginer. Les infirmières constituent le plus grand groupe de professionnels de santé et sont vitales pour agir contre la COVID-19 et préserver le fonctionnement des systèmes de santé et la santé des populations.

Le grand public a un rôle important à jouer pour garantir la sécurité des infirmières et des autres agents de santé. Il peut soutenir les infirmières et leur témoigner de la considération en continuant de strictement respecter les tous derniers conseils de santé publique, à l'instar de la distanciation sociale et de l'auto-isolement.

10 Capitaliser sur le leadership infirmier

Il est impératif que les infirmières leaders à travers le monde soient impliquées dans la prise de décision et la planification au plus haut niveau en matière de politiques, afin de garantir que les systèmes de santé, déjà saturés, puissent dispenser les meilleurs soins possibles au plus grand nombre de patients.

Les plus de 130 ANI du CII représentent les 20 millions d'infirmières de toutes les régions du monde et sont le dépositaire de décennies de connaissances et d'expérience. Les pouvoirs publics doivent considérer les ANI comme des partenaires essentiels dans l'élaboration des politiques, aux côtés des infirmières en chef et d'autres hauts fonctionnaires. Les pays ne disposant pas d'infirmière en chef à l'échelon gouvernemental doivent immédiatement faire appel à des leaders des soins infirmiers afin qu'elles apportent leur expertise et leurs conseils au plus haut niveau de l'élaboration des politiques.

Les systèmes de santé et les décideurs politiques doivent tirer parti de l'expertise et du soutien des infirmières leaders en milieu clinique, qui gèrent efficacement de nombreux aspects de l'intervention contre la COVID-19.

11 **Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de santé publique globale et coordonnée contre la COVID-19, avec la participation active des infirmières**

Une stratégie visant à maîtriser et à atténuer les effets de la COVID-19 sur la santé des populations et sur les systèmes de santé doit comprendre le dépistage de chaque cas suspect, l'isolement et la prise en charge des personnes dont l'infection a été confirmée, ainsi que le traçage des contacts des cas positifs et leur mise en quarantaine.

Il est crucial de tenir le public informé par le biais de séances d'information régulières et transparentes sur les données scientifiques sous-tendant les mesures publiques de lutte contre la pandémie. Cela aidera les populations à agir de façon appropriée pour lutter contre la propagation de la COVID-19, mais aussi à accroître la confiance et à réduire le stress et l'anxiété potentiels.

Les infirmières sont en première ligne de toute intervention en cas de flambée de maladie. Leur expérience et leurs avis doivent être pris en compte pour planifier, organiser et assurer des interventions en matière d'urgence sanitaire. Les pouvoirs publics doivent également faire participer activement les infirmières et mobiliser pleinement leur expertise dans l'élaboration des politiques, des mesures et des stratégies de santé publique.

12 **Tirer les enseignements de la pandémie de COVID-19 pour être prêts demain**

Les répercussions sanitaires, sociales et économiques de la COVID-19 sont sans précédent. Nous devons nous appuyer sur les enseignements tirés de cette pandémie pour renforcer le système mondial de préparation et de conduite des interventions en situation de pandémie en prévision de flambées futures. Le renforcement des systèmes de santé, en particulier dans les pays où les systèmes de santé sont les plus fragiles, doit être une priorité. Cela doit comprendre la capacité à mobiliser rapidement les agents de santé, tout en assurant leur sécurité et leur bien-être. Cette intervention doit être coordonnée entre les parties prenantes mondiales et le public, en associant les soins de santé, les entreprises, la sécurité et les pouvoirs publics. Cela suppose un engagement politique à long terme des dirigeants et des ressources durables pour renforcer le système de santé et développer les capacités et les compétences des personnels de santé.